



CONTACT PRESSE
Médélise René

05 56 33 00 97
07 87 81 59 48

medelise.rene@lormont.fr

Mairie de Lormont
rue, André Dupin – BP1
33305 Lormont cedex

Retrouvez les communiqués de presse de
la Ville de Lormont sur www.lormont.fr



@VilledeLormont sur [Twitter](https://twitter.com/VilledeLormont),
[Facebook](https://www.facebook.com/VilledeLormont), [Instagram](https://www.instagram.com/VilledeLormont), [Youtube](https://www.youtube.com/VilledeLormont) et
[Calaméo](https://www.calameo.com/VilledeLormont)

Communiqué de presse

Vendredi 12 juin

Synthèse du Conseil Municipal de la Ville de Lormont

Les élus municipaux de la Ville de Lormont se sont réunis dans la salle Brassens Camus, ce vendredi 12 juin dès 18 heures. Compte tenu des mesures sanitaires en vigueur, cette séance s'est déroulée avec un public restreint.

Fiscalité 2020 – Vote des taux

Chaque année, le Conseil Municipal est amené à voter les taux des taxes locales. Comme annoncé lors du vote du Budget Primitif, en décembre dernier, il est proposé de reconduire les taux de fiscalité des impôts directs locaux **pour la 23ème année consécutive, sans augmentation** :

- _ Taxe d'Habitation (21,31%)
- _ Foncier Bâti (31,12%)
- _ Foncier non Bâti (76,52%)

Chaque année, le vote des taux doit intervenir le 15 avril au plus tard ou début mai lors des renouvellement des Conseil Municipaux. Cette date a été exceptionnellement reportée au 1^{er} juillet en raison du contexte de la crise sanitaire.

- ◆ **Vote contre (Rassemblement National)**
- ◆ **Abstention (NPA)**

Compte Administratif et Compte de Gestion – Affectation du résultat 2019

Le Compte Administratif est le document budgétaire annuel ayant pour objet de constater le résultat comptable de l'exercice écoulé, en faisant la différence entre les recettes encaissées et les dépenses réalisées en Fonctionnement. Le surplus dégagé est affecté à la couverture du besoin de financement de la section d'Investissement.

Le Compte Administratif est un acte de constatation et de compte-rendu de l'exécution du Budget, faisant ressortir les points suivants pour l'année 2019 :

En Fonctionnement :

Le montant des Recettes s'élève à 34 533 509,34 euros, supérieur au montant des Dépenses de 33 758 102,69 euros. Ce résultat d'exercice positif de 775 406,65 euros traduit la capacité d'autofinancement de la commune, destinée à contribuer à la couverture du besoin de la section d'Investissement. Les recettes, par rapport à 2018, ont progressé de **410 000 euros, soit +1,2 %**.

Le point noir de cet exercice 2019 reste la baisse inattendue de la Dotation Politique de la Ville, pourtant stabilisée à hauteur de 700 000 euros depuis 4 ans, mais divisé de moitié par l'État en cours d'année.



Lormont, le 12 juin 2020

Communiqué de presse

Les 575 000 euros de produit fiscal supplémentaire proviennent de la fiscalité locale directe (foncier bâti et taxe d'habitation), sachant que **la progression de +3,8 %** s'explique par la revalorisation indiciaire des valeurs locatives et par l'augmentation physique des bases liée aux nouvelles constructions.

Concernant les Dépenses, on note une progression de **+3,3 %**, soit **965 000 euros** provenant principalement de la Masse salariale, des Subventions, des Fournitures et Prestations.

En conclusion, l'excédent dégagé sur 2019 s'élève à **775 406,65 euros** qui, ajouté à l'excédent antérieur de 5 041 708,44 euros, constitue une épargne globale de 5 817 115,09 euros disponible pour **autofinancer le besoin d'investissement**.

En Investissement :

Contrairement à la section de Fonctionnement, celle de l'Investissement fait apparaître un déficit d'exercice, logiquement couvert par la capacité d'autofinancement de la Ville. Sur l'exercice 2019, le besoin de financement de la section d'Investissement se monte à **1 258 859,69 euros**. **Le résultat brut étant de - 88 222,61 euros** provient de la différence entre des dépenses de 5 856 559 euros et des recettes, avant autofinancement, de **5 768 336,39 euros**. Le remboursement d'emprunts, la requalification du secteur Montaigne, l'aménagement Fil Vert, les modulaires scolaires complémentaires, le mobilier urbain et les études urbaines (Carriet et Pôle Gérontologie) font notamment partie des dépenses de la commune.

Les recettes réelles de **1 884 149,26 euros** sont composées par les Subventions et les Dotations. En finalité, le besoin de financement de la section d'Investissement s'élève à **1 258 859,69 euros**. Pour couvrir ce besoin annuel, la collectivité dispose de deux grands moyens : l'autofinancement et l'emprunt. Cependant, ce n'est pas le cas de la Ville puisque **sa dernière mobilisation d'emprunt remonte à février 2010, soit plus de 10 ans**.

- ◆ **Vote contre (Rassemblement National)**
- ◆ **Abstention (NPA)**

Tableau des effectifs

Il appartient au Conseil Municipal de déterminer les effectifs des emplois permanents, à temps complet et non complet, nécessaires au fonctionnement des services et de procéder, le cas échéant, à la suppression des postes non pourvus. Parmi les mouvements de personnel, il est à noter notamment **le recrutement des nouvelles cheffes pour le service des sports et le projet de cité éducative**.

- ◆ **Vote à l'unanimité**